

Politique à Gauche

n°42 déc./janv./fév. 2013



GUE/NGL

Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
European United Left/Nordic Green Left
Groupe Parlementaire • Parliamentary Group
PARLEMENT EUROPÉEN • EUROPEAN PARLIAMENT

LA LETTRE D'INFORMATION DU DÉPUTÉ EUROPÉEN JEAN-LUC MÉLENCHON

Nous voulons une autre Europe!

« Le Traité Merkozy est entré en vigueur le 1^{er} Janvier 2013. c'est à peine si on a lu une ligne dans la presse sur le sujet. Les peuples des Etats membres de la zone euro sont désormais soumis au joug de la Commission européenne et plus que jamais à la merci des marchés financiers. Les promesses de croissance dont on nous rabachait les oreilles en Juin, lors de l'adoption du fameux «Pacte pour la croissance et pour l'emploi», proposé par 12 chefs de gouvernements de droite quelques mois plus tôt et honteusement récupéré en son nom par François Hollande, sont restées lettres mortes. Les ridicules 1% du PIB du plan de relance ne sont jamais apparus nulle part et pour cause:

ils n'ont jamais existé! L'Europe s'enfoncé donc dans la récession. Le Parlement européen en fait le constat qui annonce 23,4% de chômeurs en Europe (un record!) dont environ 30,1 % des chômeurs de moins de 25 ans sans emploi depuis plus d'un an. Il n'en continue pas moins de prôner l'application des mêmes recettes. Aveuglement idéologique absurde. L'usage du budget européen n'est en rien modifié. La casse des codes du travail des Etats est toujours en marche. La précarisation des plus jeunes reste au programme. Bref. La majorité parlementaire persiste et signe. Quant à la politique internationale de l'UE, elle ne change pas non plus: soutien grossier aux dictatures putchistes, établissement de zones de libre-échange au détriment des européens et des peuples des pays tiers, négation des droits de l'Homme... Seule bonne nouvelle: nous avons voté en Février pour une réforme de la Politique Commune de Pêche qui, une fois n'est pas coutume, allait dans le bon sens malgré des lacunes graves comme vous pourrez le constater.



PÊCHE

UNE RÉFORME DE LA POLITIQUE COMMUNE
DE LA PÊCHE QUI VA DANS LE BON SENS

INTERVENTION EN SÉANCE:

« Ce rapport supprime l'obligation de privatisation des droits de pêche, le pire est évité. Il confirme la mise en œuvre du Rendement Maximum Durable ainsi que son report à l'horizon 2020. Il établit une gestion pluriannuelle des pêches concertée entre tous les acteurs de la filière et conforme aux meilleurs avis scientifiques, disposition qui donnera de la lisibilité aux entreprises de pêche. Il tient compte de la viabilité sociale et économique des activités de pêche et acte l'introduction de l'aquaculture durable et de la conchyliculture dans la PCP. Autant de raisons pour lesquelles je soutiens ce rapport. Je signale cependant que, si la mesure dite «Zéro Rejet» est destinée à accroître la sélectivité des engins de pêche, elle ne doit pas condamner la filière. Son application devra être conduite par pêcherie, au cas par cas, après études de faisabilité et d'impact socioéconomique. Une planification de la modernisation de la flotte pour permettre une pêche sélective, durable et plus sûre pour les marins est nécessaire. Ce rapport ne prévoit rien de tel. Je vote pour les nombreuses avancées de ce texte mais je dénonce cette grave lacune. »



En Février, le Parlement européen se prononçait sur la réforme de la Politique de la Pêche Commune. Un sujet sensible. Les techniques utilisées depuis sa mise en place en 1983 ont été modifiées à de nombreuses reprises pour tenter de conjuguer rentabilité commerciale de la pêche et préservation de la ressource. Décriées par les uns pour les trop larges concessions accordées aux pêcheurs, fustigées par les autres pour les contraintes qu'elles imposent en matière de restriction de droits de pêche, critiquées aussi pour sa prise en compte trop mesurée des avis scientifiques, les techniques de la PCP génèrent la bronca de tous les acteurs du monde de la mer. Mais les faits sont là : en 70 ans, les indices d'abondance de la ressource halieutique ont été divisés par six. La PCP est largement améliorable mais elle a d'ores et déjà permis d'enrayer cette chute. Le nombre de stocks exploités au-delà de la sécurité biologique diminue, les tailles moyennes d'espèces comme le merlu ou le cabillaud raugmente, signe d'une régénération timide des stocks, les quantités débarquées (et non pas rejetées en mer), à effort de pêche constant, sont en légère augmentation. Par contre, la flotte de pêche continue dangereuse-

ment de vieillir. Cela pose cruellement la question des conditions de vie à bord des marins pêcheurs. Non seulement les navires sont vétustes mais ils ne sont pas adaptés au stockage de toutes les captures, y compris les prises indésirées. Les surcharges induites peuvent menacer la stabilité des navires et la sécurité des équipages surtout dans l'optique de la mise en place, promue dans ce rapport, de la politique du « zéro rejet ».

Une fois de plus c'est une **planification écologique** qu'il s'agirait de mettre en place. Une planification qui prenne en compte à la fois les impératifs écologiques de la **pêche durable** et le **bien-être** économique et social ainsi que les conditions de travail **des pêcheurs**. À l'opposé de cette démarche, la Commission européenne, aveuglée par sa logique de concurrence libre et non faussée, promeut la mise en place d'un marché des droits de pêche, nuisible pour les petits pêcheurs mais aussi pour l'écosystème. Logique du profit à court terme et pêche durable ne sont pas conciliables.

Fort heureusement le rapport que nous avons voté rejette l'obligation de privatisation des droits de pêche et apporte des avancées écologiques significatives. Le texte est cependant (comme toujours) imparfait. Il ne prend notamment pas assez en considération les efforts que la nécessaire modernisation de la flotte suppose pour les marins pêcheurs et ne mentionne pas les efforts de recherche, nécessaires là encore, pour améliorer le rendement des moteurs et réduire la consommation en carburant.

BUDGET

POURQUOI RÉDUIRE LE BUDGET EUROPÉEN PLUTÔT DE LUTTER CONTRE SON MÉSUSAGE ?



Vous le savez, je goûte peu l'activité parlementaire consistant à poser des questions à la Commission européenne. Je le fais cependant de temps à autre pour mieux vérifier la vacuité des réponses des commissaires et l'aveuglement idéologique total de ceux-ci. En Janvier, après lecture du dernier rapport de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) et en plein débat sur l'avenir du budget européen, j'ai décidé d'interroger la Commission européenne sur les mésusages du budget. Je n'attendais pas grand-chose de la réponse qui me serait faite. Elle n'a pas encore reçu de réponse à cette heure.

Voici la question que j'ai posé à la Commission :

L'OLAF estime qu'en 2010 des groupes mafieux sont parvenus à détourner 617 millions d'euros des fonds d'aide européens et des ressources propres de l'Union européenne. L'affaire Vito Ni-

castri est emblématique de cette situation, lui qui utilisait les fonds européens pour blanchir l'argent de la Cosa Nostra.

Pire. Ce sont en tout pas moins de 13 631 cas d'usage frauduleux de fonds européens qui ont été repéré par l'Olaf sur l'année 2010.

Entre ces détournements, évalués à plus de deux milliards d'euros, et le dumping fiscal responsable manque à gagner de plusieurs d'euros pour l'Union européenne, on est en droit de se poser des questions.

-Pourquoi le Conseil ne propose-t-il pas un meilleur contrôle de l'usage des fonds européens plutôt que de proposer de réduire drastiquement ceux-ci dans le cadre des négociations budgétaires ?

-Pourquoi le Conseil ne propose-t-il pas un système interdisant le dumping fiscal plutôt que de se borner à constater le manque à gagner pour l'Europe et pour les Etats membres ?

-Pourquoi le Conseil préfère-t-il que soient versés plusieurs millions d'euros par an au Mécanisme Européen de Stabilité pour payer les intérêts abusifs des banques sur la dette des Etats membres plutôt que d'investir dans des fonds européens à mettre au service des citoyens européens ?

-Le Conseil compte-t-il maintenir la condition de strict respect du Pacte de Stabilité et de Croissance pour verser les fonds de cohésion aux Régions qui en font la demande ?

JEUNESSE

QUELLE GARANTIE POUR LA JEUNESSE ?

JE SUIS INTERVENU EN SÉANCE
SUR LE SUJET:

«Le rapport de Madame Berès fait deux propositions pertinentes concernant le projet de «Garantie pour la jeunesse». Il propose une évaluation personnalisée des besoins de chaque jeune donnant lieu à des mesures adaptées. Il propose aussi de définir un «cadre de qualité» et notamment une rémunération décente pour chaque jeune. Je le soutiens pour ces deux raisons. Je déplore néanmoins qu'il se borne à en faire des remarques. Ces propositions doivent être des exigences ou à tout le moins des «recommandations fermes» puisque c'est une recommandation que le Parlement se propose de faire ici. Je dénonce aussi le fait qu'il n'y ait pas un mot dans le texte pour dénoncer la casse du droit du travail que la Commission invite les Etats membres à entreprendre. Je m'abstiens pour encourager les deux propositions clés que ce rapport ne défend pas bien.»



En Janvier, le Parlement européen se penchait sur la situation des jeunes en Europe.

Le constat était accablant: 23,4% de chômeurs (un record!) dont environ 30,1 % des chômeurs de moins de 25 ans sont sans emploi depuis plus de 12 mois.

Or la présidence irlandaise a décidé de faire de cette question une priorité pour ses 6 mois en fonction. Elle n'a bien évidemment pas décidé de modifier les politiques d'austérité et le libre-échange mondialisé dont le chômage de masse, ce gaspillage de ressources humaines, est la conséquence directe. Non. Ce qu'elle a mis à son programme la réalisation de la proposition conjointe de la Commission européenne et du Conseil européen appelée «Garantie pour la jeunesse».

Cette «garantie» consiste en fait en la promesse que dans les 4 mois suivant leur sortie de l'enseignement formel ou d'un emploi, les jeunes de moins de 25 ans se verront proposer «un emploi, une reprise d'étude ou un complément de formation, un apprentissage ou un stage». La question de la rémunération du jeune concernée n'est par contre pas évoquée. Stages et formations non rémunérés ou sous rémunérés pourront donc être la norme.

En complément de cette mesure qui ne garantit en rien aux jeunes qu'ils auront de quoi vivre, il est proposé d'encourager les Etats membres à subventionner des embauches temporaires de jeunes par l'intermédiaire du Fonds Social européen (FSE). Pourquoi des contrats temporaires? Quelle forme prendront ces contrats? Quelle rémunération? N'y a-t-il donc aucune obligation d'embauche en CDI à clé? Qu'est-ce qui justifie une subvention pour un contrat si précaire? Le rapport Berès, voté en séance, faisait quelques propositions pertinentes. Mais il n'exigeait pas qu'elles soient suivies d'effets. Il appelait notamment à ce que «la formation et les emplois proposés offrent une rémunération, des conditions de travail et des normes de santé et de sécurité adéquates» et demandait une évaluation des jeunes afin de leur proposer des formations, stages et emplois sur mesure. Trop peu pour que je puisse voter pour ce texte.

INTERNATIONAL

NON AUX ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE UE-AMÉRIQUE CENTRALE ET UE-COLOMBIE ET PÉROU !

INTERVENTION EN SÉANCE SUR L'ACCORD UE-AMÉRIQUE CENTRALE:

«Ce rapport fait l'apologie d'un accord de libre-échange négocié notamment avec un régime putschiste et signé dans la capitale même et le jour anniversaire même du coup d'Etat contre Manuel Zelaya, à Tegucigalpa le 28 Juin. C'est en soi tout un symbole de ce que l'Union européenne est prête à faire pour défendre les intérêts commerciaux de certaines multinationales. La ratification de cet accord ruineux pour les peuples et pour la démocratie par le Parlement européen est fidèle à la tradition de celui-ci. Rappelons que la majorité de cet hémicycle n'a jamais jugé bon de dénoncer ni le coup d'Etat au Honduras ni le coup d'Etat au Paraguay et qui, à la veille du soulèvement populaire en Libye, se félicitait des négociations de libre-échange entre l'UE et la Kadhafi. Je vote contre ce texte qui est une honte.»

INTERVENTION EN SÉANCE CONTRE L'ACCORD UE-COLOMBIE ET PÉROU:

«Ce rapport valide l'accord de libre-échange négocié avec la Colombie et le Pérou au détriment des autres Etats membres de la CAN, la Bolivie et l'Equateur, et au mépris de tout respect de cette organisation régionale. En plus d'être nuisible pour les peuples colombien, péruvien et européen et pour l'environnement, il constitue une agression contre les peuples boliviens et équatoriens et leurs gouvernements. Je dénonce le fait qu'un tel texte puisse être approuvé alors même que le président Santos met en place une loi garantissant l'impunité à ses militaires que la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU dénonce. En matière de droits de l'Homme, la seule boussole de l'UE reste la garantie de la concurrence libre et non faussée dans l'échange de tous les biens et services. Je vote contre ce texte emblématique de l'agressivité amoralisée de l'UE.»



En Décembre, le Parlement européen a ratifié à une large majorité deux accords de libre-échange conclus en Mai 2010 entre l'Union européenne et l'Amérique centrale (dont le Honduras toujours sous le joug des putschistes) et entre l'Union et la Colombie et le Pérou (cassant au passage la Communauté Andine des Nations – CAN). Les deux accords, contre lesquels nous sommes en campagne notamment avec le réseau **Enlazando Alternativas** depuis plusieurs années déjà, ont été signés en Juin dernier. Apprenez que l'UE n'a pas eu de scrupule à signer l'accord UE-Amérique centrale le 28 Juin 2012, date du 3ème anniversaire du coup d'Etat contre le président Manuel Zelaya et ce dans la ville même où ce coup d'Etat a lieu: Tegucigalpa! L'accord avec le Pérou et la Colombie a quant à lui été signé quelques jours à peine après que la Confédération Internationale des Syndicats a dénoncé la Colombie de Monsieur Santos comme le premier pays au monde pour la persécution et le meurtre de syndicaliste!

Le simple fait que de tels accords soient négociés avec pareils gouvernements est une honte. Le contenu de ces accords qui organisent le pillage des ressources de part et d'autre de l'Atlantique et consacrent la ruine des peuples des Etats latino-américains concernés l'est tout autant.

L'accord de libre-échange UE-Amérique centrale est un scandale. D'abord parce que les négociations se sont faites à la faveur du putsch perpétré le 28 Juin 2009 contre le président Zelaya. Ensuite parce qu'il établit une zone de libre-échange qui profite avant tout à Dole et Chiquita, les multinationales étatsuniennes de la banane qui ont financé le coup d'Etat et deviennent une concurrence inacceptable pour les producteurs de bananes de l'outre-mer européen. **Pour mémoire, je tiens à signaler que la cérémonie de signature du traité de libre-échange s'est déroulée à Tegucigalpa au Honduras le jour même de l'anniversaire du coup d'Etat hondurien, le 28 Juin 2012 !** C'est un affront intolérable à la démocratie !

L'accord de libre-échange UE-Pérou et Colombie est une honte. Ses négociations ont pris la forme d'un ignoble chantage : la Commission européenne a décidé de négocier cet accord avec le Pérou et la Colombie bien que les deux autres Etats membres de la Communauté andine des nations (CAN), l'Equateur et la Bolivie, aient suspendu les négociations en Juin 2008 parce que l'établissement d'une zone de libre-échange est contraire à leurs Constitutions respectives. L'accord dans sa version finale se permet pourtant de se revendiquer de la CAN et de prévoir l'adhésion de la Bolivie et de l'Equateur, considéré comme vu comme le seul horizon possible pour ces Etats! Il faut dire que l'accord permet à l'UE d'exercer une pression à la concurrence parfaitement ignoble sur l'Equateur et la Bolivie qui ont un nombre important de produits d'exportation communs avec la Colombie et le Pérou. Et que dire du cynisme de l'UE vis-à-vis des droits de l'Homme ? Le mois même où l'accord était signé, la CIS (Confédération Internationale des Syndicats) déclarait la Colombie pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes. L'UE n'en a eu cure !